

LSAP

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 8 mars 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 12 mars 2024, poser une question orale à Monsieur le Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire au sujet de la convention entre le ministère du Logement et l'asbl « Mieterschutz Lëtzebuerg ».

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Taina Bofferding
Députée